



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le mercredi 5 août 2020

### ACTIVATION DU NIVEAU 3 DU PLAN CANICULE 2020 À PARIS

**Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a pris la décision ce jour, de déclencher à compter du jeudi 6 août, le niveau 3 Alerte Canicule du plan départemental de gestion de la canicule à Paris, élaboré conjointement avec le préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, la délégation territoriale de Paris de l'Agence régionale de santé – Île-de-France (ARS) et la maire de Paris.**

En concertation avec la maire de Paris et l'ensemble des partenaires du plan parisien, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a décidé de déclencher les mesures suivantes :

- sensibilisation dès à présent de l'ensemble des établissements de santé et notamment des établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- information préventive des organisateurs d'accueil collectif de mineurs (crèches et centres de loisirs municipaux, etc.), des organisateurs de manifestations sportives, des entreprises et des organisations professionnelles ;
- activation par la Ville de Paris du dispositif REFLEX : les personnes vulnérables inscrites sur ce fichier seront contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les mesures préventives face à la chaleur ;
- livraison par la Ville de Paris de ventilateurs aux personnes inscrites sur le fichier REFLEX, selon des critères de ressources, d'isolement, de conditions de logement. 400 personnes ont déjà reçu un ventilateur et les 5700 logements des établissements du centre d'action sociale de la Ville de Paris ont été équipés ainsi que les EHPAD ;
- organisation de visites au domicile des personnes isolées par les volontaires de la Ville de Paris afin de rompre l'isolement, prendre des nouvelles des personnes isolées, apporter une aide ;
- distribution de 10 000 gourdes par la Ville de Paris aux personnes en situation de rue via les associations de solidarité dès le mois de juillet ;
- maintien de l'ouverture des 14 bains douches municipaux et 1200 fontaines d'eau potable disponibles dans tout Paris ;
- ouverture de places supplémentaires d'hébergement à destination des populations vulnérables à la rue.

Le plan canicule 2020 prend en compte le contexte particulier du Covid-19. Les mesures qu'il déclenche garantissent ainsi le respect des gestes barrières visant à freiner la circulation du virus.

Des informations complémentaires sont mises à disposition sur le site [paris.fr](https://paris.fr) notamment une carte des îlots de fraîcheur. Elles sont également disponibles par appel au centre téléphonique de la Ville de Paris au **3975**.

Pour tout autre renseignement, la plateforme téléphonique « **canicule info service** » est disponible au **0 800 06 66 66** (appel gratuit). Elle est ouverte tous les jours de 9h à 19h.

*Retrouvez les recommandations de l'ARS :*

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/plan-canicule>  
<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/coronavirus-covid-19-eviter-la-propagation-du-virus>

### **Contacts presse**

#### **Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris**

Service de presse : 01 82 52 40 25 - [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr) - @Prefet75\_IDF

**Ville de Paris** : Service de presse : 01 42 76 49 61 - [service.presse@paris.fr](mailto:service.presse@paris.fr)